

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2001)
Heft: 147-148

Rubrik: Panorama : les faits marquants de l'actualité suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les faits marquants de

Affaires étrangères

■ Les États de l'AELE, dont la Suisse, étendent leur réseau d'accords de libre-échange. Ils signeront deux traités avec la Croatie et la Jordanie. Les 2 parafes portent à 18 le nombre d'accords de libre-échange avec des pays hors de l'Union européenne. Ils constituent un pas supplémentaire vers la création d'une vaste zone de libre-échange euro-méditerranéenne d'ici à 2010.

■ Frontaliers. Le Gouvernement français a approuvé les accords bilatéraux entre la Suisse et l'UE. Ensuite de quoi, le gouvernement français s'est déclaré disposé à «accorder aux frontaliers un droit d'option». Cela leur permettra d'être affiliés au régime français de protection sociale.

■ Un accident survenu en 1983 à Lausanne met un frein à la ratification par la Belgique des accords bilatéraux. L'accidentée, invalide à 70 % et non responsable est en litige avec la Winterthur depuis 9 ans. Le cas devient une affaire nationale en Belgique.

Agriculture

■ La production suisse d'emmental a atteint 46 000 tonnes au cours de l'année laitière 2000-2001, soit 6,5 % de plus que lors de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires a atteint 700 millions

de francs. La production a dépassé de 2 500 tonnes la quantité prévue, mais le tonnage est encore loin des valeurs records d'il y a une quinzaine d'année, environ 55 000 tonnes, lorsque la Confédération subventionnait largement l'écoulement des produits.

Intérieur

■ Enseignants. La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique reconnaît que notre pays doit faire face à une pénurie chronique de professeurs. Il pourrait manquer 1 200 enseignants à la prochaine rentrée scolaire. La situation est surtout critique au niveau secondaire. La profession a changé. Les professeurs travaillant à temps partiel sont de plus en plus nombreux. Les carrières sont plus courtes notamment en primaire où la proportion de femmes est forte. La CDIP va lancer une campagne nationale afin de revaloriser la profession. La CDIP veut améliorer la formation et les possibilités de carrière.

■ Apprentissage des langues : l'arrogance zurichoise et la paralysie des directeurs de l'instruction publique relancent l'initiative Berberat. Auteur d'une initiative parlementaire acceptée par le National le 22 mars dernier il était prêt à la retirer en cas d'accord des directeurs cantonaux. Cet accord n'étant pas intervenu, il maintient son texte qui demande l'inscription dans la Constitution d'un nouvel article disant que " les cantons veillent à ce que la deuxième langue enseignée après la langue officielle du

canton ou de la région concernée soit une des langues officielle ". Didier Berberat sait que la partie n'est pas gagnée; il ne l'avait emporté que par 72 voix contre 67.

■ La Suisse a fixé à 1 % le seuil à partir duquel les OGM doivent être déclarés dans les aliments.

■ Hôpitaux : Le Conseil national a accepté par 109 voix contre 62 de soumettre les assistants (la grande majorité des médecins actifs à l'hôpital) à la législation sur le travail. D'ici à 4 ans, les médecins ne devront plus travailler que 50 heures par semaine; Les heures supplémentaires seront limitées à 140 heures par année. C'est une solution nationale qui concerne aussi les cliniques privées. Selon une étude bernoise, 54 et 75 heures par semaine suivant le type d'hôpital ne sont pas rares.

■ Révision de l'assurance-chômage : réduction du nombre de journées d'indemnité de 2 ans (520 j.) à un an et demi (400j.) = moins 120 jours; cotisations travailleurs-employeurs, passage de 3 à 2 % soit 1 % de moins; cotisation additionnelle de solidarité de 2 % supprimée; droit aux prestations : + 6 mois; durée de cotisation nécessaire passage de 6 mois à 1 an. Le Conseil des États a accepté sans sourciller par 29 voix contre 4 cette 3^e révision. Le National se prononcera cet automne.

Seconde Guerre mondiale

■ Des survivants de l'Holocauste ont engagé une action contre la SNCF (Société nationale des Chemins de fer français). Les plaignants reprochent à la SNCF d'avoir tiré profit du transport de dizaines de milliers de personnes vers les camps d'extermination. Moins de 3 % en sont revenus. Selon eux, il n'y aurait pas eu autant de morts sans la SNCF, car les Allemands n'avaient pas le matériel roulant nécessaire !

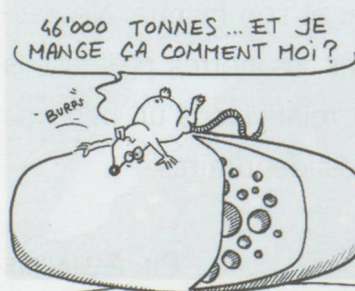
Fonds bloqués

■ Le juge d'instruction genevois Paul Perraudin a hérité du dossier des 250 millions de francs bloqués sur deux comptes au Crédit suisse de Zurich et liés à l'épisode des livraisons des frégates par Thomson à Taiwan grâce aux réseaux asiatiques d'Elf. Depuis le début, les dossiers liés à la compagnie pétrolière française ont été instruits à Genève qui a donc été nommé " canton directeur " pour éclaircir l'ensemble de l'affaire.

Économie

■ Karl Schwenk, fondateur de la chaîne de distribution Discount Denner, est mort à l'âge de 84 ans. C'était un homme d'affaires brillant. Grand lanceur d'initiatives, il a eu moins de succès dans ses batailles politiques.

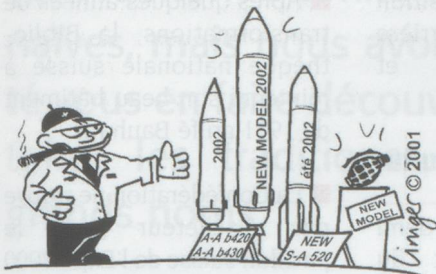
■ Les banques actives en Suisse ont réalisé de bonnes affaires l'an dernier. Les 375 établissements suisses et étrangers ont engrangé des bénéfices nets cumulés en hausse de 12,77 % à 19,5 milliards de



l'actualité suisse

francs. Les 154 banques étrangères actives en Suisse ont connu une année 2000 fructueuse. Elles ont vu leur

thèses défectueuses provoquent la réopération de près de 2 000 patients Il s'agit de prothèses de la hanche et aussi de plaques de fixation pour tibias défectueuses. Il y a de lourdes conséquences financières pour le groupe suisse.



**SALON DU BOURGET :
LA SUISSE TOUJOURS
AUSSI NEUTRE ...**

bénéfice net cumulé bondir de 24,2 % à 2,89 milliards de francs.

■ Vingt-deux entreprises suisses ont présenté leur savoir-faire au salon du Bourget à Paris.

■ La restructuration de Roche Pharma va supprimer 600 emplois et cela ne se fera pas sans licenciements.

■ Pour la seconde année consécutive, Edipresse distribue à son personnel 10 % de son bénéfice net au titre de l'intéressement à la bonne marche de l'entreprise. Pour l'exercice 2000, 3,2 millions de francs sont répartis à raison de 2 078 francs aux 1 600 employés présents du 1^{er} janvier 2000 au 30 juin 2001.

■ Sulzer Medica. Des pro-

■ Le groupe helvético-suédois ABB a décroché un contrat de 70 millions de dollars (125 millions de francs) en Algérie. Le projet permettra d'accroître de plus d'un tiers les capacités d'un oléoduc stratégique. Le pipeline, long de 290 km, relie les champs de pétrole de Hassi Berkine au terminal de Haoud-el-Hamra à 1 000 km au sud-est d'Alger.

■ Roger Dubuis SA construit à Meyrin la nouvelle unité de production de ses montres de prestige, toutes marquées au poinçon de Genève. 30 millions de francs sont investis dans ce projet.

Statistiques

■ Les demandes d'asile en Suisse ont connu une forte hausse en mai. Ce sont 1 727 personnes qui ont déposé une requête, soit une augmentation de 293 par rapport au mois précédent. Ce nombre est le plus important de l'année en cours.



■ Le chômage atteint son niveau le plus bas depuis 1991, soit une moyenne suisse de 1,7. Tessin, Jura, Neuchâtel, Vaud, Genève, Valais sont en dessus de la moyenne suisse. Zurich est juste à

la moyenne, le plus bas taux est à Appenzell AI (0,2 %), et le plus haut à Genève (4,1%).

■ Les dépenses consacrées à la construction en Suisse ont connu le meilleur résultat depuis 1994. Les investissements ont progressé de 3,6 % par rapport à 1999 pour se fixer à 41,9 %.

Sciences

■ La Suisse a inauguré en première mondiale un site d'essai des filets de protection contre les chutes de pierres à Lochezen/SG. Inspiré des crash-tests imposés aux voitures, le principe consiste à lâcher des blocs à la verticale pour éprouver la solidité des filets. Les plus résistants seront homologués.

■ Le Fonds national se voit proposer un projet impliquant des cellules souches embryonnaires, une recherche prometteuse, mais un peu en porte-à-faux avec nos lois. Peut-on autoriser une université à étudier des cellules souches (CSE) envoyées des États-Unis alors que chez nous la loi en interdit la production ? Confronté à une requête de la biologiste genevoise Marisa Jaconi, le FNRS n'a pu trancher et il préfère renvoyer la décision et lancer une large discussion sur les aspects politiques, éthiques et juridiques.

■ Un groupe de recherche suisse de l'Institut Paul Scherrer expérimente une technique pour stocker l'énergie solaire dans le désert et la transporter dans les zones urbaines. Le groupe utilise un four solaire pour transférer l'énergie dans du zinc.

■ EPFL : de l'électricité solaire même par ciel couvert. Développée par Michael Grätzel, la cellule à colorant a un rendement indépendant de la température. Elle donne lieu à des projets industriels sur trois continents et essaime vers d'autres modèles d'application. Le chercheur se voit décerner deux importantes distinctions. D'une part la médaille Faraday 2001 dont le lauréat est sélectionné par la British Royal Society de chimie et d'autre part un comité très sélect composé de membres d'académies et de sociétés scientifiques néerlandaises, a désigné Grätzel comme destinataire de la médaille Havinga, accompagnée d'une invitation à visiter une série d'établissements scientifiques des Pays-Bas. Par pas successifs les chercheurs sont parvenus à améliorer le rendement de leur cellule. Il atteint maintenant 10,4 % dans les conditions de laboratoire, ce qui signifie que la cellule convertit 10,4 % de l'énergie lumineuse incidente en électricité. Le coût de production industrielle promet d'être nettement inférieur à celui des cellules solaires actuelles en silicium. Les perspectives sont fascinantes, par exemple pour utiliser des fenêtres comme générateurs d'électricité.

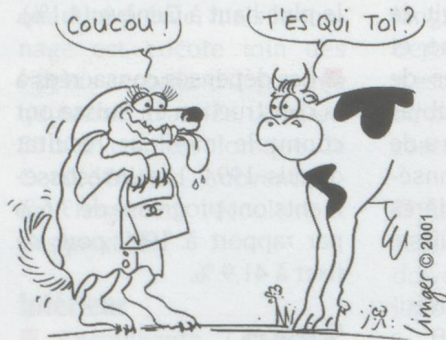
Société

■ Au moins onze incendies se sont déclarés durant le week-end de la Pentecôte provoquant pour des milliers de francs de dégâts. Le plus important a eu lieu à Pfäffikon/ZH, détruisant une usine. Le feu a aussi sévi à Tramelan, Perles et Martigny.

l'a revendue au représentant de la veuve du maréchal.

Nature

■ Le loup est arrivé aux Grisons et au Tessin.



■ Le Conseil fédéral a inscrit 700 biotopes dans le nouvel inventaire des sites de reproduction des batraciens. Depuis le 1^{er} août, l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale est complété par 66 marges proglaciaires et plaines alluviales alpines situées au-dessus de la limite de la forêt, dans les cantons de Berne, Uri, Glaris, Grisons, Tessin et Valais. La révision

de l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux et de migrants, elle, permettra de mettre sous protection un nombre bien plus important de zones pour oiseaux d'eau et limicoles hivernants.

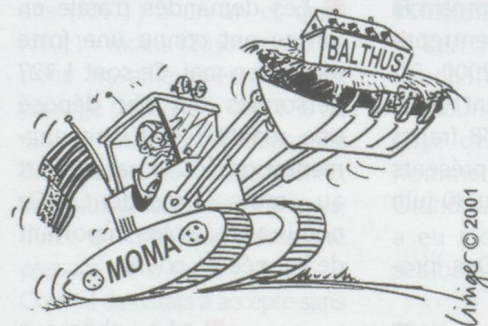
■ Le WWF veut essayer une clôture électrifiée destinée à tenir les grands prédateurs à l'écart des ovins. Pour tester ces clôtures importées de Nouvelle-Zélande, dont le premier fil sera tendu à 10 cm du sol et le plus haut à 1,70 m, le WWF a choisi un berger transhumant qui fait paître 1 022 moutons et 41 brebis sur un alpage de Pont-de-Nant/VD et qui perd annuellement une dizaine de bêtes.

■ On estime qu'au nord-ouest des Alpes il y aurait une soixantaine de lynx entre l'Aar et le Rhône.

■ La Suisse recycle actuellement 65 % de son papier, ce qui la place en troisième position mondiale derrière l'Allemagne et l'Autriche.

Événements culturels

■ Trois mois et demi après la mort du peintre, la Fondation Balthus prend corps. Sous la présidence de la comtesse Setsuko, le conseil de la fondation réunit Eric Demole, banquier et mécène genevois, Léonard Gianadda, directeur de la fondation du même nom, Bernhard Hahnloser, collectionneur et président de la fondation Paul Klee à Berne, Simon de Pury, président de Philips, de Pury & Luxembourg à Genève, Gérard Régner (alias Jean Clair), directeur du Musée Picasso de Paris et Me Cyrille Pignet, avocat à Lausanne. La fondation caresse le projet d'un musée Balthus à Rossinière. Le MOMA de New York était



prêt, cash sur table, à emporter le morceau outre-Atlantique. Mais c'est ici que Balthus, véritable Européen qui a partagé sa vie entre l'Allemagne, la Suisse, la France et l'Italie, a sa place. En attendant, trois événements auront lieu à la fin de l'été, dont des portes ouvertes au Grand Chalet

dans le cadre des journées du patrimoine et dès le 7 septembre au Palazzo Grassi à Venise (propriété Fiat), la plus grande rétrospective jamais dédiée au maître de Rossinière.

■ Après quelques années de transformations, la Bibliothèque nationale suisse a réintégré son beau bâtiment de 1931 griffé Bauhaus.

■ La Confédération ne trouve pas d'acheteur pour le pavillon suisse de l'Expo 2000 de Hanovre. Les 3 000 m² de bois empilés ont bien trouvé preneur en mars, mais en tant que construction, l'œuvre n'a pas trouvé preneur.

■ Le 18^e Festival de la bande dessinée de Sierre/VS a enregistré plus de 45 000 entrées.

■ Grégoire Furrer Productions qui se sent à l'étroit en Suisse, entre à hauteur de 50 % dans le capital de la société française Show Devant Productions, une opération qui permet à la société montreuusienne et surtout à son actionnaire allemand de s'ouvrir les portes de l'Hexagone avant de s'attaquer au marché européen.

■ Expo. 02. La gigantesque plateforme flottante de l'arteplage de Morat a gagné hier sa place définitive. C'est un radeau en béton de 2 800 tonnes. La Banque nationale suisse va entièrement

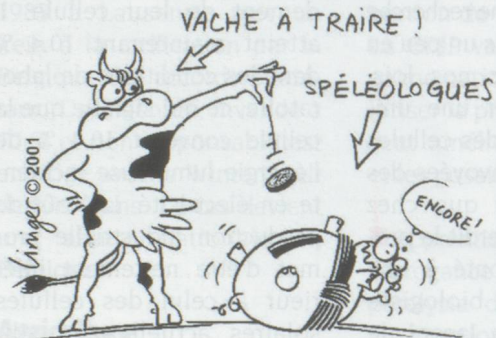
recouvrir à la feuille d'or son pavillon sur l'arteplage de Bienne. Une infime couche d'or revient moins cher qu'un autre revêtement.

N.B. Les francs mentionnés sont des francs suisses

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET

■ Le journal *Le Temps* a achevé l'exercice 2000 avec une perte d'exploitation de 1,95 million de francs. Côté chiffre d'affaires, le quotidien romand a enregistré une progression de 12 % à 51,2 millions de francs. La perte s'explique par le lancement du supplément *Télé-Temps* considéré comme un investissement. Le *Journal de Payerne*, contraint au partenariat pour éviter le dépôt de bilan, va être soutenu par 24 heures, afin de maintenir la diversité de la presse vaudoise.

■ Spéléologues. La Rega a envoyé mercredi une facture de 63 183, 05 francs à la préfecture du Doubs/F, pour les frais de sauvetage des huit spéléologues de Goumois en mai dernier. Mais en application d'un accord signé entre la France et la Suisse, cette facture sera retransmise au Conseil fédéral. Le coût total du sauvetage pourrait appro-



cher 450 000 francs. Le canton de Zurich s'est déclaré prêt à verser une contribution.

■ Savigny/VD. La dispersion aux enchères des meubles du président Mobutu a attiré 400 personnes. Cette première vente a produit 180 000 francs pour des lots estimés 70 000 francs. Les Château Petrus et les Château Latour ont été disputés. Un boulanger de Palézieux qui avait acheté la canne du Maréchal Mobutu